



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E98792 VALABLE JUSQU'AU 13/10/2021



ÉDITÉ LE 06/07/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/09/1996

Raison sociale : DECO +

Forme juridique : SARL

7 RUE TURENNE
38000 GRENOBLE

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GRENOBLE B 409 061827

Siren : 409 061 827 00021

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés : 81 06279

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000005486552404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD BTPlus 5486552404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2020

Téléphone : 04 76 47 86 36

Fax : 04 76 87 16 95

Portable :

Responsabilité légale :
MOUTTE BENJAMIN GÉRANT

Site Internet : www.decoplusfermetures.com

E-mail : contact@decoplusfermetures.com

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 534 001

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	3	14/10/2018
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.